

| Dossier de presse |
12 mai 2022

LE GROUPE POUJOLAT INAUGURE **BOIS-FACTORY 70**, SA TROISIÈME ET PLUS IMPORTANTE UNITÉ DE PRODUCTION FRANÇAISE DE **BOIS BÛCHE HAUTE PERFORMANCE**





Après l'usine BF 36 à Buzançais dans l'Indre, mise en service en 2011, et BF 42 à Noirétable dans la Loire, opérationnelle depuis 2014, le Groupe Pujoulat inaugure en Haute-Saône, à Demangevelle, un nouveau site de production de combustibles bois bûche de haute qualité : BF 70. Ces trois usines « nouvelle génération » au process exclusif ont été conçues par le groupe pour garantir la production de biocombustibles de qualité constante toute l'année et ainsi répondre à la demande croissante du marché.

Car en une décennie, tout a changé...

- ▶ Les équipements de chauffage ont gagné en performance et en design, les appareils les plus récents ne tolèrent plus de bois de chauffage de mauvaise qualité... et c'est tant mieux pour la qualité de l'air !
- ▶ Les nouvelles générations veulent des produits prêts à consommer, sans avoir besoin de « faire » son bois de chauffage le week-end ! Et là encore, c'est une bonne nouvelle, car le bois « brut », non écorcé et mal séché, n'est pas le meilleur des combustibles, contrairement à l'idée encore trop répandue.

Le bois se positionne désormais comme un vrai combustible, le plaisir de la flambée en plus !

Acteur central du marché des conduits de cheminée, équipant 50 % des 7 millions de foyers français, le Groupe Pujoulat a décidé, dès la première heure, de s'investir pour lever les principaux freins existants au premier rang desquels la qualité des combustibles. Son objectif : obtenir la qualité, le volume et la disponibilité qui font défaut sur ce marché encore peu structuré.

Pujoulat s'est ainsi doté d'une gamme complète de combustibles bois de qualité, certifiés NF biocombustibles, vendue sous les deux marques Woodstock® et Crépito®. Le Groupe a organisé une distribution efficace et a lancé un produit entièrement nouveau, le bois bûche haute performance.

Avec BF70, Pujoulat poursuit sa stratégie d'implantation au cœur des régions de production et des bassins de consommation. La Haute-Saône est réputée pour sa gestion sylvicole en futaie régulière, qui donne des bois de très belle qualité, conformes au cahier des charges du bois bûche haute performance.

BF 70 vise une production de 150 000 stères de bois bûche, 20 000 m³ de bois d'allumage et 10 000 tonnes de bûches densifiées par an, ce qui en fait le 1^{er} site du groupe en termes de capacité.

SOMMAIRE

A

BOIS-FACTORY 70 : À DEMANGEVELLE, UN CONCEPT UNIQUE AU MONDE POUR ASSURER QUALITÉ ET QUANTITÉ TOUTE L'ANNÉEp. 4

- Le projet industriel de BF 70 : le fruit de l'expérience Poujolatp. 4
- Emploi et approvisionnement : l'atout localp. 6

B

LE GROUPE POUJOLAT DÉFEND UN BOIS-ÉNERGIE NORMALISÉ ET INVESTIT DANS LA FILIÈRE BOISp. 8

- Une réflexion d'avance, un projet global pour le chauffage au boisp. 8
- Poujolat, devenu en quelques années la référence du marché
du bois-énergie, pilote un projet industriel ambitieuxp. 9

C

LE BOIS BÛCHE HAUTE PERFORMANCE, UN PRODUIT INNOVANT AUX PERFORMANCES GARANTIESp. 10

- Le concept du bois bûche haute performance : depuis 2012,
il révolutionne le bois de chauffagep. 10
- Le bois-énergie, l'énergie renouvelable à fort potentiel !p. 11



BOIS-FACTORY 70 : À DEMANGEVELLE, UN CONCEPT UNIQUE AU MONDE POUR ASSURER QUALITÉ ET QUANTITÉ TOUTE L'ANNÉE

LE PROJET INDUSTRIEL DE BF 70 : LE FRUIT DE L'EXPÉRIENCE POUJOLAT

« Bois-Factory 70 est un concept unique, c'est une usine prototype, fruit de toute notre expérience accumulée », précise Frédéric Coirier, PDG du Groupe Poujolat.

LA REVALORISATION D'UN SITE EXISTANT

À la périphérie de Demangevelle, petit village au nord de la Haute-Saône, au cœur des massifs forestiers, le **site BF 70** se fond totalement dans le paysage. Il **impressionne néanmoins par sa taille, avec près de 10 hectares !** Implanté sur le terrain de l'ancienne filature de coton de Demangevelle, il **redonne vie à cette friche industrielle** que le groupe a préalablement dépolluée.

L'usine BF 70 est sortie de terre en 2020, après un an de chantier : **six nouveaux bâtiments ont été construits et un bâtiment de la filature a été conservé** pour garder une trace du passé.

La **production des premières bûches** haute performance a démarré en **octobre 2020**. Avec sa capacité de production de **150 000 stères de bois, 20 000 m³ de bois d'allumage et 10 000 tonnes de bûches densifiées** par an, BF 70 devient le plus

important site de production de combustibles de Poujolat.

Le site haut-saônois produit toute l'année, même si 80 % du chiffre d'affaires se réalise en quatre mois, et est destiné à approvisionner le marché du quart Nord-Est et les pays limitrophes.

BF 70 LAURÉAT INDUSTRIEL DU PLAN FRANCE RELANCE

La première tranche d'investissements a représenté 20 millions d'euros (génie civil, machines-outils, chaudière biomasse et premier séchoir).

Une seconde tranche d'investissement, de 7 millions d'euros, a été engagée au début de l'année 2021 pour permettre la montée en charge de l'usine. Celle-ci a bénéficié d'une subvention de 800 000 € du plan de relance au titre du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » porté par la Préfecture de département et le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté.

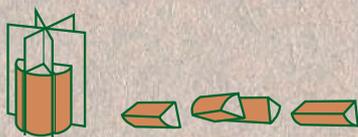
Le site a, par ailleurs, été soutenu par le « Fonds chaleur » de l'ADEME dès 2015 pour ses investissements permettant d'alimenter le processus de séchage.

1. Le parc à bois



Le parc à bois, d'une capacité de stockage d'environ 6 000 stères, sert à réceptionner les grumes, recoupées à la longueur, et entreposées à l'air libre pour commencer leur séchage.

3. Le fendage



Les grumes écorcées sont ensuite distribuées sur des machines spécialisées, les fendeuses, qui vont découper le bois à la longueur et le fendre en sections régulières. BF 70 est équipé de 2 fendeuses : l'une horizontale pour les bois de petits diamètres, d'un rendement de 8 à 10 stères à l'heure, et l'autre verticale pour les gros diamètres, d'un rendement de 16 à 22 stères à l'heure. Le fendage est assuré par 2 couteaux, en biais ou en croix, en fonction du diamètre du bois. Le tronçonnage est réalisé par une lame circulaire (1 300 mm), complétée d'une tronçonneuse sur guide pour les diamètres supérieurs à 60 cm.

À l'aide de 2 sorties avec convoyeurs à tapis, les bûches sont ensuite distribuées dans des casiers de séchage. Le remplissage des casiers est assuré par une sonde à ultrasons pour une avance automatique.

À noter : une troisième machine de fendage pour les gros diamètres est prévue pour juillet 2022 pour augmenter la production afin d'alimenter les 2 séchoirs.

5. Le conditionnement



Les bûches sont conditionnées en 2 types de ballots : le grand ballot de 2 000 dm³, d'un volume moyen de 2,2 stères, et le petit ballot de 1 300 dm³, contenant en moyenne 1,6 stère. Les ballots sont proposés en bûches de 25, 30 et 40 cm. Le rendement de l'atelier de conditionnement est de 6 à 7 ballots par heure.

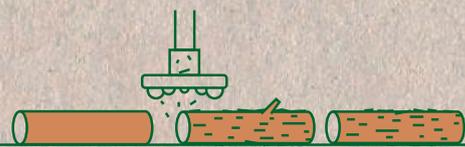
À noter : une ligne de conditionnement pour le bois d'allumage sera installée dans ce bâtiment en octobre 2022, qui servira à conditionner en sacs plastique ou sacs papier de 20 ou 40 litres.

7. Le stockage et l'expédition



Les produits finis sont stockés dans 2 bâtiments, dont celui « vestige » des filatures de Demangevelle, d'une capacité totale d'environ 12 500 palettes. Les camions sont chargés à quai ou en latéral sous le auvent, en camions complets (26 ballots 2 000 dm³ ou 52 ballots 1 300 dm³ ou 26 palettes de bûches densifiées) ou en camions mixtes multi produits. Les destinations courantes sont la région parisienne et les Hauts-de-France.

2. L'écorçage



Étape clé pour garantir des bûches plus propres, une combustion efficace et moins de cendres, l'écorçage consiste à passer les grumes dans une écorceuse à rotor mobile pour éliminer l'écorce. Et puisque rien ne se perd, les écorces enlevées sont utilisées pour alimenter la chaudière biomasse.

4. Le séchage

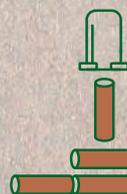


Les bûches sont placées dans des cellules de séchage rapide, où elles restent en moyenne près de 5 jours. Elles en sortent lorsque leur taux d'humidité est descendu entre 15 et 20 %, en sachant que le bois est généralement chargé de 65 % d'eau. Une étape primordiale puisqu'il faudrait plusieurs années pour pouvoir sécher le bois à l'air libre, sans même arriver à ce taux de séchage.

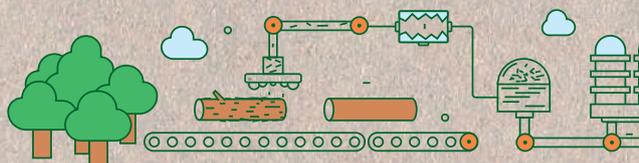
Les 2 séchoirs disposent d'une capacité de séchage de 1 200 à 1 600 stères par semaine. Ils fonctionnent en automatique, avec un système d'alerte en cas de défaillance auprès du personnel d'astreinte.

Après sortie du séchoir, les casiers de séchage sont placés sur un retourneur automatique. Les bûches tombent dans une trémie à raclette puis dans un nettoyeur, avant d'être convoyées dans le bâtiment circulaire central de stockage.

6. La fabrication des bûches densifiées



BF 70 est également équipé de 2 lignes de fabrication de bûches densifiées. Celles-ci sont fabriquées à partir de plaquettes sèches en bois dur, issues du recyclage des chutes sèches de BF 70. Un mix température (130°) et pression (220 bars) permet aux presses, à chaque coup de piston, de produire une rondelle d'épaisseur de 1 cm qui s'imbrique dans la précédente. Après refroidissement sur une ligne de 35 m, les bûches densifiées (entre 29 et 32 cm) sont obtenues par incision du « boudin » par un couteau. Elles passent ensuite dans une machine d'emballage plastique, puis dans un four thermo-rétractable pour assurer un paquet de 5 bûches densifiées, et, enfin, sont conditionnées.



UN SITE AUTOSUFFISANT EN ÉNERGIE

La chaudière biomasse de BF 70, d'une puissance de 5,5 mégawatts, sert à alimenter les séchoirs et chauffe le bâtiment de fabrication des bûches densifiées. Elle est alimentée par les écorces et les plaquettes vertes connexes de l'usine qui sont broyées et deviennent une source d'énergie naturelle et propre. Elle est dotée d'un système de nettoyage des fumées en les faisant passer dans un bain d'eau pour capter les poussières.

EMPLOI ET APPROVISIONNEMENT : L'ATOUT LOCAL

BF 70 compte, d'ores et déjà, **40 emplois directs** (caristes, conducteurs de ligne et manutentionnaires), ainsi que **150 emplois induits** (entrepreneurs de travaux forestiers, débardeurs et transporteurs), **principalement locaux**.

BF 70, c'est tout un partenariat avec l'écosystème. Le site transforme une ressource forestière locale, en veillant à activer tous les maillons de la filière bois autour du site : l'ONF (forêts publiques), les coopératives, les exploitants forestiers, etc.

L'approvisionnement en matière première (65 % hêtre, 15 % charme, 10 % chêne et 10 % frêne) est réalisé dans un rayon d'environ 50 km, sans peser sur la ressource locale car les forêts françaises sont gérées durablement.

Le Groupe Poujolat met l'accent sur la sécurité de son personnel dans toutes ses unités de production.

La politique de prévention attentive qu'il met en œuvre dans les métiers de la métallurgie a été tout naturellement transposée dans les métiers de la transformation du bois, où les conditions de travail restent encore trop souvent dures et génératrices d'accidents graves.

À l'image de ses deux autres sites, les postes de travail de BF 70 ont été aménagés, avec l'installation de cabines fermées, insonorisées, climatisées, dotées de fauteuils ergonomiques. L'opérateur, protégé de la poussière, pilote confortablement l'approvisionnement, la découpe et le fendage. Les machines, très sécurisées, sont dotées de barrières virtuelles.





Frédéric Coirier
Président Directeur Général
du Groupe Poujoulat

“ Nous nous inscrivons, avec cet outil, dans le sillon tracé par la programmation pluriannuelle de l'énergie, à savoir : développer le bois-énergie domestique moderne et performant. Pour ce faire, le groupe propose des biocombustibles de toute nature ayant les performances requises pour que cohabitent chauffage au bois et amélioration de la qualité de l'air. Avec le déploiement des appareils modernes labellisés FLAMME VERTE « 7 étoiles » et ECO-DESIGN, nos produits répondent aux exigences d'une excellente hygiène de combustion. **Notre offre de bois de chauffage certifié est d'ores et déjà un succès, la croissance est au rendez-vous !** ”

**B**

LE GROUPE POUJOULAT DÉFEND UN BOIS-ÉNERGIE NORMALISÉ ET INVESTIT DANS LA FILIÈRE BOIS

UNE RÉFLEXION D'AVANCE, UN PROJET GLOBAL POUR LE CHAUFFAGE AU BOIS

La réflexion du Groupe Poujoulat sur le devenir du marché du chauffage au bois a été engagée dès 2005. Acteur historique de la filière bois-énergie, le Groupe Poujoulat observait avec intérêt la forte évolution technologique des équipements, qui propulsait le chauffage au bois au même niveau de performance qu'un chauffage au fioul ou au gaz, avec en toile de fond l'évolution prévisible de la réglementation thermique pour le bâtiment neuf qui est devenue la réglementation environnementale depuis le 1^{er} janvier 2022 (RE2020).

Des rendements plus élevés dans des foyers de plus en plus petits, moins d'émissions, une meilleure régulation pour plus de confort, un design amélioré... de nombreux points forts étaient réunis pour favoriser l'expansion d'une offre de qualité, sauf un : le combustible.

Le secteur du bois de chauffage, resté globalement traditionnel avec de multiples acteurs locaux de taille petite/moyenne, produisait un combustible non normalisé, sujet bien souvent à des problèmes de volume et de continuité d'approvisionnement... mais

avec une desserte géographique inégale affectant les secteurs urbains et péri-urbains notamment.

Cette offre de bois-énergie inadéquate risquait de freiner voire de mettre en péril le développement d'un marché pourtant prometteur.

Déjà présent dans 50 % des foyers français équipés avec ses conduits et sorties de toit, le Groupe Poujoulat a estimé qu'il était bien placé pour agir et a décidé d'investir pour contribuer à faire éclore une offre de bois-énergie qualitative. Et pour cela, la rendre disponible en grande quantité sur tout le territoire national.

POUJOULAT, DEVENU EN QUELQUES ANNÉES LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ DU BOIS-ÉNERGIE, PILOTE UN PROJET INDUSTRIEL AMBITIEUX

En 2007, le Groupe Poujoulat commence à déployer sa stratégie dans le bois-énergie, en adoptant, dans un premier temps, une posture de distributeur de pellets (ou granulés de bois) et de bûches de bois densifié, qui faisaient tout juste leur apparition en France.

Deux canaux de distribution sont mis en place, avec deux marques correspondantes, qui proposent tous les produits de la gamme :

- **Woodstock®**, un produit à disposition des consommateurs, vendu en GSB, GSA, LISA et autres négoce spécialisés ;
- **Crépito®**, premier réseau national de livraison de combustibles bois à domicile via des grossistes spécialisés.

En 2010, le Groupe Pujoulat veut élargir son offre au bois de chauffage. Aucun producteur français n'est structuré pour répondre à sa demande. Le groupe décide alors d'investir et s'engage dans un nouveau projet : produire un combustible haut de gamme pour alimenter un marché en demande de qualité, le bois bûche haute performance.

Le Groupe Pujoulat déploie alors une stratégie industrielle ambitieuse. Le cahier des charges définit un standard de qualité pour le produit « bois bûche haute performance » et les modalités de production correspondantes. Le process mis au point (le séchage haute température), adapté de modèles existants dans l'industrie du bois transformé, doit garantir quantité et régularité. Un investissement de 11 M€ est consacré à l'achat du foncier et à la fondation d'une première unité de production filialisée à Buzançais dans l'Indre, baptisée Bois-Factory 36.

Lorsque cette première usine est lancée en 2011, le Groupe Pujoulat n'a ni plus ni moins inventé un nouveau produit et conçu un process adapté pour le produire.

Deux nouvelles filiales de production de bois bûche haute performance sont créées à la suite :

- **BF 42** à Noirétable (Loire), active depuis 2014, pour un investissement global de 6 M€ ;
- **BF 70** à Demangeville (Haute-Saône), en fonctionnement depuis 2020, pour un investissement de 27 M€.

Le Groupe Pujoulat réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires d'environ 300 M€. Sa branche « bois-énergie », dont le chiffre d'affaires a progressé de 38 % au cours des trois premiers trimestres de son exercice fiscal 2021/2022, commercialise annuellement 400 000 tonnes de biocombustibles haute performance sous les marques Crépito® et Woodstock® et représente 33 % de l'activité du groupe.



Pujoulat propose la **gamme de combustibles bois haute performance la plus large du marché**, disponible partout en France, sous les deux marques, Woodstock® et Crépito® :

BÛCHES DE BOIS DENSIFIÉ

GRANULÉS DE BOIS EN SACS
OU EN VRAC

BOIS BÛCHES
HAUTE PERFORMANCE

BOIS ALLUME-FEU

POUR
LE CHAUFFAGE



POUR
LE JARDIN



Tous ces produits de qualité supérieure sont soumis à des contrôles réalisés par le laboratoire CERIC, garantissant le meilleur niveau de performance et de fiabilité.

Retrouvez l'étude scientifique menée par le laboratoire sur l'importance de la qualité du bois de chauffage dans la combustion.



Le bois bûches haute performance est certifié NF biocombustibles.



LE BOIS BÛCHE HAUTE PERFORMANCE, UN PRODUIT INNOVANT AUX PERFORMANCES GARANTIES

LE CONCEPT DU BOIS BÛCHE HAUTE PERFORMANCE : DEPUIS 2012, IL RÉVOLUTIONNE LE BOIS DE CHAUFFAGE.

Avec le perfectionnement des appareils de chauffage au bois et l'entrée en vigueur des certifications « FLAMME VERTE » et « QUALIBOIS », sont apparues de nouvelles exigences en matière de combustible, portées par des installateurs qualifiés : qualité de la combustion, calibrage des bûches, propreté du bois stocké à proximité du poêle qui décore la pièce à vivre...

De ce fait, la consommation de bois autoproduit a commencé à diminuer au profit d'un bois sélectionné, de taille constante, au pouvoir calorifique supérieur, produisant peu de déchets de combustion.

En réponse à ce besoin croissant, Poujoulat a mis au point le bois bûche haute performance : une bûche haut de gamme, alliant les performances du bois densifié à l'aspect de la bûche traditionnelle, synonyme de « flambée plaisir ».

Ses deux principaux atouts :

- **Des bûches de bois dur**, exclusivement issues d'essences du groupe 1 – hêtre, chêne, charme – reconnues pour leur très haut pouvoir calorifique.

- **Des bûches dont la teneur en eau est garantie** : après séchage, leur taux d'humidité est inférieur à 20 %, de catégorie H1, ce qui favorise la combustion et permet de restituer un maximum de kilocalories. **L'offre de bois bûche garantie H1 est encore rare sur le marché du bois de chauffage.**

Parmi les autres points forts du bois bûche haute performance Poujoulat :

- **Des bûches écorcées** : débarrassées d'une part importante de l'écorce et des corps étrangers, elles offrent une meilleure combustion et un plus faible taux de cendres.
- **Un combustible calibré** pour s'adapter à la taille du foyer.
- **Un produit parfaitement propre et prêt à l'emploi**, protégé par un emballage étanche, pour une utilisation facile.

Le bois bûche haute performance est disponible toute l'année : un véritable atout sur un marché saisonnier coutumier des ruptures, un engagement de Poujoulat qui s'est doté pour cela d'importantes surfaces de stockage et d'un outil industriel bien dimensionné.

LE BOIS-ÉNERGIE, L'ÉNERGIE RENOUVELABLE À FORT POTENTIEL !

UN MARCHÉ DYNAMIQUE, UN COMBUSTIBLE PERFORMANT

- Le bois-énergie représente **50 % de l'énergie renouvelable** produite en France.
- Il demeure la **source d'énergie la moins chère** en comparaison avec les énergies fossiles : 2 fois moins cher que les énergies fossiles, 3 fois moins cher que l'électricité.
- **Plus de 7 millions de foyers français** sont équipés d'un appareil de chauffage au bois.
- Le bois bûche représente **80 % de la consommation** de bois-énergie en France.

DES ATOUTS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

- Le bois-énergie **contribue à l'entretien de la forêt, ce qui la valorise et lui permet de croître**. Moins de 60 % de ce qui pousse chaque année est prélevé, soit 59 millions de m³ par an. La forêt française représente 30 % du territoire national, sa superficie augmente de 0,5 % par an.
- **La France est le premier producteur européen de bois-énergie** et le premier consommateur en valeur absolue.
- **L'empreinte carbone du bois-énergie est nulle**, puisque les émissions de CO₂ provenant de son utilisation sont compensées par la capture d'une quantité équivalente de CO₂ par les forêts dont il est issu.
- **La performance énergétique** optimisée et de très faibles rejets sont garantis par un **appareil bien dimensionné**, labellisé « FLAMME VERTE », un **conduit de cheminée étanche et adapté à l'appareil**, un **combustible de qualité**, le tout installé et entretenu par un **professionnel formé et qualifié**.
- Au vu du **contexte géopolitique actuel et de la flambée des prix des énergies fossiles**, le développement du bois-énergie, déjà fort, devrait se poursuivre.



Deux textes réglementaires pour faire monter en gamme la filière bois-énergie !

Un décret et un arrêté visant à réglementer les biocombustibles solides destinés au chauffage ont été publiés au Journal Officiel de la République Française le 31 mars dernier.

Tout d'abord, un décret « informatif » qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre prochain. Ce texte fixe les informations obligatoires que tout professionnel distributeur de biocombustibles solides destinés au chauffage devra délivrer, au moment de la vente, au client final.

Le vendeur devra explicitement fournir des informations relatives aux essences, à la longueur des combustibles et aux quantités vendues. Il devra également distinguer si les lots vendus sont « prêts à l'emploi » lorsque l'humidité est inférieure ou égale à 23 % ou « à sécher avant emploi » dans le cas contraire. Des recommandations sur la durée et les conditions de séchage devront être mentionnées. Et bien sûr, la mention apparente du taux d'humidité (lorsque la mesure a été effectuée) devra figurer sur le lot vendu. Enfin, le vendeur devra rappeler les bonnes pratiques utiles à l'optimisation de la combustion.

Un second texte a également été publié le même jour. Il s'agit d'un arrêté qui fixe des critères techniques auxquels certaines catégories de biocombustibles devront se conformer à partir du 1^{er} septembre 2023.

À cette date, le bois d'allumage devra avoir un taux d'humidité inférieur ou égal à 15 %. Pour le bois de chauffage, pour tout volume vendu inférieur à 2 mètres cube apparents (soit environ 3 stères), le lot devra avoir été séché de telle sorte que son humidité soit inférieure ou égale à 23 %. Enfin, des spécifications concernent également le granulé de bois, mais ce sont celles des principales certifications des marchés européens.

Pour le Groupe Poujoulat, il s'agit de deux textes particulièrement utiles à la montée en gamme des combustibles mais également des équipements modernes de chauffage au bois dans la mesure où les appareils les plus modernes ont besoin de combustibles de qualité. Ces textes auront un effet majeur sur la réduction des émissions de particules liées aux mauvaises pratiques et au recours à des combustibles humides. Pour le Groupe Poujoulat, dont la branche bois-énergie travaille depuis 2008 à la montée en gamme des biocombustibles, il s'agit d'une excellente décision prise par les Pouvoirs Publics. Avec ses marques Woodstock® et Crépito®, certifiées NF biocombustibles solides assurant une humidité inférieure à 20 %, le Groupe Poujoulat propose des produits d'ores et déjà conformes à ces réglementations.



CONTACTS PRESSE

Poujoulat 
Group

Secrétaire Général
Damien Mathon
d.mathon@poujoulat.fr
+33 (0)6 43 36 32 98
7 rue Roy - 75008 Paris
poujoulat.group

FP&A
LA RELATION COMPLICE
AGENCE RELATION PRESSE

Céline Gay
celine@fpa.fr
+33 (0)7 61 46 57 31
+33 (0)1 30 09 67 04
FPA - 66, route de Sartrouville
Parc des Érables - Bât 2
78230 Le Pecq



Siège Social Saint-Symphorien (79)

À PROPOS DU GROUPE POUJOLAT

Poujoulat 
Group

Le Groupe Poujoulat est une entreprise de taille intermédiaire familiale fabricant de conduits de cheminée et de cheminées industrielles.

Quelques chiffres clés :

- 300 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 1 600 salariés dont 80 % en France
- 11 usines (9 en France)
- 1 laboratoire accrédité COFRAC
- Présence en France, UK, Allemagne, Bénélux, Pologne, Danemark, Suisse